

Réseaux sociaux | visuel dates clés

Facebook/LinkedIn

 Les dates clés à retenir pour les salariés des TPE en 2024

Notez les échéances importantes :

Du 25 novembre au 9 décembre 2024 : période de vote en ligne ou par courrier.

Septembre à novembre : vérification des informations personnelles et réception du matériel.

La CFE-CGC, syndicat des cadres, agents de maîtrise, techniciens et ingénieurs, vous aide à suivre ces étapes pour que vous puissiez vous exprimer facilement et en toute sécurité.

 Du 25 novembre au 9 décembre 2024

 Plus d'infos : <https://www.cfecgc.org/actualites/elections-tpe-2024-je-vote-cfe-cgc>